

A S S E M B L É E   N A T I O N A L E

1 7 <sup>e</sup>   L É G I S L A T U R E

# Compte rendu

## Commission des affaires étrangères

– Audition, ouverte à la presse, de M. François Nkulikiyimfura, ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire du Rwanda, sur la situation dans la région des Grands Lacs ..... 2

Mercredi  
2 avril 2025  
Séance de 11 heures

Compte rendu n° 49

SESSION ORDINAIRE 2024-2025

**Présidence**  
**de M. Bruno Fuchs,**  
*Président*



**La commission procède à l'audition, ouverte à la presse, de M. François Nkulikiyimfura, ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire du Rwanda, sur la situation dans la région des Grands Lacs.**

*La séance est ouverte à 11 h 15.*

*Présidence de M. Bruno Fuchs, président.*

**M. le président Bruno Fuchs.** Mes chers collègues, nous accueillons à présent l'ambassadeur du Rwanda en France, M. François Nkulikiyimfura, que je remercie de sa participation à cette audition.

Monsieur l'ambassadeur, nous aimerions vous entendre sur la situation militaire, mais également sanitaire et humanitaire dans la région des Grands Lacs, où les drames continuent, où de nombreux morts sont déplorés chaque jour. Aujourd'hui, l'aide humanitaire n'est pas suffisante, voire interrompue dans un certain nombre de villes du Nord-Kivu et Sud-Kivu.

En tant que représentant du gouvernement rwandais, comment envisagez-vous la résolution de cette situation, qui est documentée depuis maintenant une trentaine d'années mais qui connaît des développements nouveaux depuis 2021, en particulier depuis la percée du M23 et la prise de Goma et Bukavu sur le sol de la République démocratique du Congo (RDC).

Nous aimerions en savoir plus sur les relations qui lient le Rwanda avec le M23. Des articles de presse, des documents, des résolutions de l'Organisation des Nations unies (ONU) font en effet état de liens très précis et étroits. Quelle est votre position à ce propos ?

La résolution 2773 du 21 février 2025 demande expressément aux forces extérieures de la RDC de se retirer et de mettre en place un cessez-le-feu immédiat. Quelle est également votre position sur cette résolution ?

**M. François Nkulikiyimfura, ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire du Rwanda en France.** Monsieur le président de la commission des affaires étrangères, je tiens tout d'abord à vous remercier pour votre invitation et pour l'opportunité qui m'est donnée de partager avec vous la position du Rwanda sur le conflit actuel à l'Est de la République démocratique du Congo. Ce conflit tire ses racines de l'histoire complexe de notre région et requiert une lecture fine, sans raccourcis ni présupposés hasardeux.

Depuis février 2022, une guerre fait rage aux portes de l'Union européenne (UE), à 2 400 kilomètres d'ici, en Ukraine ; pour de nombreux responsables politiques, cette guerre constitue une menace existentielle pour l'Europe. De manière similaire, depuis maintenant trois décennies, le Rwanda fait face à une menace existentielle à sa frontière partagée avec la RDC, à 170 kilomètres de notre capitale Kigali, soit une distance équivalente à celle qui sépare Paris et Reims.

Face à cette menace, le Rwanda a dû adopter, en conscience et en responsabilité, des mesures de défense pour protéger sa souveraineté ainsi que son intégrité territoriale. Permettez-moi de remettre cette menace dans son contexte : elle est apparue à la suite du génocide perpétré contre les Tutsis en 1994. Chacun d'entre nous se souvient de l'horreur de

ces cent jours où plus d'un million d'hommes, de femmes et d'enfants furent systématiquement massacrés pour la seule et simple raison qu'ils étaient nés Tutsis.

Le Rwanda a sombré dans l'horreur, abandonné par une communauté internationale qui avait vu les signes annonciateurs du génocide mais qui a choisi de détourner le regard. Profitant de cette atonie, parfois même de cette complicité, les responsables de ces massacres ont pu fuir et trouver refuge à l'Est de la RDC. Ainsi, depuis plus de trente ans, ces milices responsables du dernier génocide du XX<sup>e</sup> siècle se regroupent, se réorganisent et se réarment pour « terminer le travail », c'est-à-dire revenir et exterminer les Tutsis.

Malgré un statut d'organisation terroriste reconnu par les États-Unis et les Nations unies, ainsi que des sanctions émises par l'Union européenne, les Forces démocratiques de libération du Rwanda (FDLR) continuent à jouir de l'impunité la plus totale, protégées par les gouvernements congolais successifs. Les faits sont têtus : les FDLR constituent aujourd'hui un allié stratégique de Kinshasa, en coalition avec les forces armées de la République démocratique du Congo (FARDC). Il va sans dire que les FDLR et les FARDC incarnent une menace sécuritaire pour le Rwanda, non seulement encouragée par la RDC mais également tolérée par la communauté internationale et la mission de l'organisation des Nations unies pour la stabilisation en République démocratique du Congo (Monusco), pourtant censée les désarmer depuis vingt-cinq ans.

Aux atrocités que ce groupe commet dans l'Est de la RDC, s'ajoutent des incursions meurtrières sur le sol rwandais, en violation flagrante de notre souveraineté et de notre intégrité territoriale. Les circonstances ne se prêtent pas à un exposé détaillé de ces drames mais permettez-moi d'en citer quelques-uns pour illustrer l'ampleur de ce phénomène, avec évidemment une pensée pour les victimes et leurs proches. Le 18 mars 1997, les FDLR ont pris d'assaut une école à Nyange, dans le Nord du Rwanda : sommés de se séparer entre Hutus et Tutsis, les élèves avaient refusé et la grande majorité d'entre eux avait été exécutée, à coups de balles et de grenades. Moins d'un an plus tard, le 19 janvier 1998 à Rubavu, trente-cinq employés d'une brasserie nationale ont été froidement abattus dans leur bus. Le 23 décembre 1999, toujours à Rubavu, près de cinquante civils, dont des femmes et des enfants, ont été tués à bout portant, certains brûlés vifs. En octobre 2019, le même groupe a frappé à Kinigi, site touristique emblématique près du parc des Virunga abritant les mythiques gorilles au dos argenté, tuant à cette occasion quatorze civils. En juin 2022, des roquettes ont été lancées par les FDLR et FARDC sur les districts rwandais de Musanze et Burera, en pleine préparation du sommet du Commonwealth. Dernièrement, le 26 janvier 2025, dans une fuite en avant après la prise de Goma par le M23, les FDLR et FARDC ont pilonné à l'aveugle la ville frontalière de Rubavu au Rwanda, touchant deux cent seize habitations, tuant seize civils et blessant cent soixante-dix sept autres personnes.

En presque trente ans, la barbarie est restée la même, systématique, ciblée et profondément anti-civile. De plus, depuis la bataille de Goma, il est prouvé qu'une attaque de grande envergure sur le sol rwandais était en préparation de la part des FDLR, des FARDC, des milices Wazalendo, des forces armées burundaises, de la force régionale de la mission de la Communauté de développement de l'Afrique australe (SAMIRDC), ainsi que des mercenaires européens, principalement venus de la Roumanie et dont certains ont servi dans la Légion étrangère. Des stocks importants d'armes, de munitions et d'artillerie lourde – mortiers, missiles longue portée, missiles anti-aériens et drones kamikazes – ont été retrouvés à moins de cinq kilomètres de notre frontière. Ces armes n'étaient pas orientées vers le théâtre des opérations, contre le M23 à Goma, mais en direction de positions civiles rwandaises, c'est-à-dire pointées vers des enfants, des femmes et des hommes rwandais.

Face à cette menace existentielle, qui perdure depuis plus de trente ans, le gouvernement rwandais a mis en place des mesures de défense pour s'assurer que le conflit ne déborde pas sur son territoire et, surtout, pour protéger la population. Aujourd'hui, si les FDLR et les FARDC constituent une menace pour le Rwanda, la mécanique infernale du génocide est toujours à l'œuvre en RDC. Depuis des siècles, des populations rwandophones congolaises sont présentes dans la région du Kivu, bien avant le découpage des frontières lors de la Conférence de Berlin de 1885. Au lendemain des indépendances, ces populations y ont été persécutées en raison de leur identité. À l'arrivée des génocidaires, un grand nombre d'entre eux ont été assassinés, des femmes ont été violées, tout un peuple a été poussé à l'exil, sans que le gouvernement de Kinshasa ne s'y oppose. Le Rwanda abrite à ce jour plus de 100 000 réfugiés congolais, victimes de ces atrocités, tandis que l'Ouganda en accueille plus de 400 000. Le M23, mouvement congolais défend ces populations congolaises, se bat pour leurs droits.

Le mardi 11 mars 2025, certains députés de partis représentés ici ont été scandalisés, à juste titre, par des propos tenus sur des questions liées au contrôle au faciès, qui ont été jugés « *inacceptables, insupportables, racistes et discriminatoires* ». En RDC, le simple fait d'avoir un certain faciès, d'être assimilé à un Rwandais ou un Tutsi, constitue une condamnation à mort. L'exécution sommaire de Tutsis et de toute personne perçue comme rwandaise est devenue la norme. Pire encore, ces actes de barbarie sont exhibés sans honte sur les réseaux sociaux.

Des appels à la haine sont lancés et encouragés jusqu'au plus haut sommet de l'État, ouvrant la voie à toutes sortes de dérives, dont – pardonnez-moi de vous le préciser – des actes de cannibalisme envers leurs compatriotes rwandophones. Le député Justin Bitakwa, ancien ministre et figure influente proche du président Tshisekedi, a déclaré en juillet 2023 que « *chaque Tutsi est un criminel né, ayant le même créateur que le diable* ». L'actuel ministre de la justice, Constant Mutamba, a appelé à plusieurs reprises à la chasse aux populations rwandophones, promettant même de libérer les prisonniers qui se consacraient à cette tâche. Le ministre d'État et porte-parole du gouvernement congolais, Patrick Muyaya, a récemment inventé une expression, « *le poison rwandais* », une infamie qu'il a répétée sans honte dans ses interviews sur les chaînes françaises de France 24 et TV5.

Ce vocabulaire est désormais régulièrement employé par les autorités de la RDC, illustrant parfaitement la montée en puissance d'un discours de haine et de stigmatisation à l'égard du peuple rwandais. Ceci reflète une stratégie de propagande délibérée visant à alimenter un climat de méfiance et d'animosité au sein de l'opinion publique congolaise, africaine et internationale. Je vous laisse imaginer les conséquences que cela pourrait engendrer sur le long terme.

Mesdames et Messieurs les députés, cette haine est aggravée par la mauvaise gouvernance, la corruption généralisée et la gestion opaque et prédatrice des ressources de la RDC. Tandis que l'attention est détournée vers le conflit à l'Est, le véritable pillage des richesses congolaises se poursuit ailleurs. Dans le Haut-Katanga et le Lualaba, les mines de cobalt et de cuivre sont exploitées au bénéfice d'intérêts étrangers et d'un cercle restreint de dirigeants au sommet de l'État.

Prenons un peu de recul, ne nous contentons pas du narratif simpliste et erroné, qui réduit le conflit actuel aux minerais présents à l'Est de la RDC. Les causes profondes de l'instabilité dans la région sont connues : elles sont historiques et politiques. Le Rwanda et la RDC se situent sur la même zone géologique riche en minerais, appelée la ceinture de

Kibaran. Croire que cette richesse géologique s'arrête aux frontières coloniales est une absurdité. Le Rwanda est riche en ressources naturelles, y compris en or, wolfram, coltan et autres minerais stratégiques nécessaires pour la transition énergétique et la souveraineté de l'Europe.

Le Rwanda est favorable à une solution durable au conflit par la voie politique et le dialogue. C'est dans ce cadre que nous avons toujours soutenu les processus de paix entrepris depuis la réémergence de ce conflit en octobre 2021. Aujourd'hui, la médiation africaine incarnée par le processus conjoint de la Communauté d'Afrique de l'Est (EAC) et de la Communauté de développement de l'Afrique Australe (SADC) présente une voie crédible pour une paix durable dans la région.

Le Rwanda accueille positivement les récentes avancées dans ce processus et nous appelons la France et l'Union européenne, par la voix de leurs représentants – dont vous, mesdames et messieurs les députés –, à soutenir ces solutions africaines aux problèmes africains, autant sur la forme que sur le fond. L'appel injuste fait par certains en faveur de sanctions contre le Rwanda sape ces efforts, pousse Kinshasa à s'enfoncer davantage dans la voie militaire et n'apporte pas de solution aux causes profondes de ce conflit. Ne nous demandez pas de choisir entre des sanctions et la défense de notre territoire car nous choisirons toujours de protéger notre nation.

Pour conclure, j'aimerais souligner qu'une solution politique durable, assortie de garanties de sécurité à long terme pour le Rwanda, nous permettra de nous consacrer de nouveau au travail sérieux et urgent de développement de notre pays et de l'intégration économique de notre région. Le Rwanda s'efforce depuis trois décennies à bâtir un pays uni, stable et réconcilié. Le conflit n'arrange personne et ne bénéficie à personne.

Depuis six mois de multiples initiatives de paix ont été menées et le Rwanda a tout fait pour qu'elles aboutissent mais, de son côté, le régime de Kinshasa a tout fait pour les saboter. Malgré les avancées du sommet de Dar es Salam, la rencontre des chefs d'État de Doha et le nouveau processus conjoint de l'EAC et de la SADC, le président Tshisekedi tenait encore lundi soir des propos incendiaires à l'égard du Rwanda.

Je le répète, le Rwanda a toujours souhaité un règlement politique et sécuritaire durable pour la région. À cet égard, mon pays est déterminé à travailler avec toutes les parties, afin de respecter les engagements pris, en particulier dans le cadre du processus conjoint de l'EAC et de la SADC, ainsi que d'autres initiatives complémentaires. Cependant, la sécurité du Rwanda est non-négociable. Pour cette raison, nos mesures de défense resteront à nos frontières, jusqu'à la levée de cette menace existentielle. Le Rwanda veut la paix ; les Rwandais et Rwandaises veulent vivre en paix.

**M. le président Bruno Fuchs.** Vous n'avez pas répondu à toutes les questions que j'ai posées lors de mon propos liminaire mais je ne doute pas que les orateurs des groupes politiques, qui vont à présent s'exprimer et vous interroger, leur feront écho et que vous y répondrez ainsi au cours de la discussion qui s'engage.

**M. Laurent Mazaury (LIOT).** Monsieur l'ambassadeur, la commission suit avec la plus grande attention l'évolution de la situation sécuritaire dans la région des Grands Lacs, en particulier dans l'Est de la République démocratique du Congo. Ces dernières semaines, la reprise des affrontements autour de Goma et Bukavu a provoqué une grave détérioration de la

situation humanitaire, engendrant des centaines de milliers de déplacés et de nombreuses victimes civiles.

Dans ce contexte, des accusations d'implication directe du Rwanda aux côtés du M23 ne cessent de se renforcer. Plusieurs rapports indépendants, notamment ceux du groupe d'experts des Nations unies, font état de la présence de plusieurs milliers de militaires rwandais opérant en RDC en appui aux forces du M23. Ces éléments ont d'ailleurs été repris dans la résolution 2773 du Conseil de sécurité des Nations unies, adoptée en février dernier, qui appelle explicitement au retrait sans condition des troupes rwandaises du territoire congolais.

Par ailleurs, plusieurs partenaires internationaux du Rwanda, dont l'Allemagne et le Canada, ont récemment décidé de suspendre leur aide bilatérale. Au regard de cette situation et de la responsabilité qui est imputée à votre gouvernement dans ce contexte, nous souhaitons vous entendre de manière claire et précise. Comment le Rwanda peut-il continuer à nier toute implication alors que les faits documentés et les prises de position internationales convergent vers une responsabilité directe de votre pays dans la déstabilisation de l'Est de la RDC ? Par ailleurs, comment peut-il soutenir le M23, accusé de crimes majeurs, notamment d'exécutions d'enfants et de très nombreux viols ? Est possible que votre pays cesse ce soutien au M23 et démontre ainsi la volonté de paix que vous venez encore à l'instant d'affirmer devant nous et dont nous vous faisons crédit ?

**M. François Nkulikiyimfura.** S'agissant de l'implication du Rwanda, les autorités politiques du Rwanda, notamment par la voix du ministre des affaires étrangères, ont toujours réfuté la présence de troupes rwandaises sur le sol congolais.

En revanche, comme je l'ai indiqué dans mes propos liminaires, nous avons pris des mesures défensives à nos frontières pour une raison simple : de l'autre côté de ces frontières se trouvent 22 000 hommes des forces congolaises, 18 000 miliciens Wazalendos, 12 000 hommes des forces burundaises, 4 000 hommes de la force régionale de la SAMIRDC et 4 000 hommes de la force de la Monusco, qui convergent ou qui proposent – les preuves existent – d'attaquer le Rwanda. Nous établissons des mesures à ces frontières pour nous assurer qu'il n'y ait aucune incursion sur notre territoire, en dépit des tentatives.

Ensuite, nous ne soutenons pas le M23. Nous comprenons certes leur combat car cette force défend des populations rwandophones se trouvant sur leurs terres du Kivu. Lorsque des résolutions leur demandent de se retirer, ils répondent qu'ils sont chez eux. Il s'agit de Congolais, d'expression rwandaise, mais des Congolais, dont une partie a pris les armes pour défendre les leurs. Comme je l'ai indiqué, le Rwanda abrite à ce jour plus de 100 000 réfugiés congolais, tandis que l'Ouganda en accueille plus de 400 000.

**M. Jean-Paul Lecoq (GDR).** Monsieur l'ambassadeur, lorsque j'écoute vos propos, j'ai le sentiment d'avoir déjà entendu ce discours : un discours souvent utilisé pour justifier l'injustifiable. Poutine déclare défendre les populations russophones du Donbass ; Netanyahu estime qu'il envahit la Palestine pour défendre Israël ; le roi du Maroc soutient que le Sahara occidental lui appartient et que, pour se défendre, il lui faudra des terres supplémentaires en Algérie, en Mauritanie, jusqu'au fleuve Niger.

Je sais que le parti communiste a pris position et a défendu le peuple rwandais lors du génocide. Je sais que des matières premières sont actuellement extraites du Congo et vendues à l'échelle internationale. Mais qui agit de la sorte ? Est-ce le Rwanda ? D'où

proviennent les armes du M23 ? Je sais par ailleurs que la France vend des armes au Rwanda. Ont-elles été volées par le M23 dans les casernes rwandaises ?

De nombreux observateurs, y compris l'ONU, déclarent que le Rwanda bafoue le droit international mais vous nous expliquez qu'il n'y a pas de sujet. Avez-vous raison contre la communauté internationale ? La communauté internationale a-t-elle une dent contre le Rwanda ?

**M. François Nkulikiyimfura.** La communauté internationale a-t-elle une dent contre le Rwanda ? Je ne sais pas, je ne l'envisage pas de cette manière. Je sais en revanche qu'en 1994, la communauté internationale n'a rien fait et s'est contentée d'observer le génocide d'un million de personnes, dont le simple tort était d'être nées Tutsis. Nous en avons tiré une leçon et nous nous sommes promis que quoi qu'il arrive, nous mettrions tous les moyens, aussi modestes soient-ils, afin qu'un tel génocide ne se reproduise plus jamais au Rwanda ou dans notre région.

Or tous les signes annonciateurs d'un tel événement existent aujourd'hui dans l'Est de la RDC, à la lumière des discours de haine et des propos discriminatoires que j'ai évoqués. Je vous ai parlé de l'actuel porte-parole du gouvernement congolais et de ses propos sur le « *poison rwandais* », du ministre de la justice qui évoque une « *chasse aux Tutsis* ».

Ensuite, nous ne vendons pas d'armes au M23, ni n'en achetons à la France.

**M. le président Bruno Fuchs.** Plus précisément, la question concernait la provenance des armes du M23. Disposez-vous d'informations à ce sujet ?

**M. François Nkulikiyimfura.** Je vous invite à poser directement cette question aux représentants du M23. Je ne suis pas leur porte-parole et ne peux répondre à cette question.

S'agissant des matières premières, j'ai indiqué dans mon propos préliminaire que le Rwanda dispose de ressources minières très importantes, qu'il s'agisse d'or, de coltan, de wolfram, de tungstène, de cassitérite et bien d'autres. J'invite monsieur le député à venir au Rwanda pour visiter nos mines et les quatre-vingt-dix entreprises exploitantes présentes sur notre territoire.

Vous savez également que, à sa demande, l'Union européenne a signé en juin 2024 un accord avec le Rwanda concernant la traçabilité et la transparence dans le secteur minier. Cette traçabilité existe au Rwanda, contrairement à ce qui se passe en RDC.

**M. Guillaume Bigot (RN).** Monsieur l'ambassadeur, j'aurais pu vous interroger sur les cent vingt tonnes de coltan extraites chaque mois de la mine congolaise de Rubaya, qui se retrouvent ensuite sur votre sol, puis exportées au profit du Rwanda. Mais je préfère vous demander de bien vouloir nous éclairer sur le protocole d'accord signé par votre gouvernement avec l'Union européenne et qui concerne les « chaînes de valeur durables et résilientes » pour les matières premières critiques. Pourriez-vous nous éclairer sur la feuille de route entre l'Union européenne et le Rwanda sur l'exploitation des terres rares ?

**M. François Nkulikiyimfura.** Je crois avoir déjà répondu en partie à cette question. Nous avons du coltan au Rwanda, que nous exploitons et exportons vers l'Europe ; nous ne nous approvisionnons pas à Rubaya, où l'exploitation est artisanale – les experts parlent de 320 000 dollars – et profite aux populations qui sont sur place.

Je pourrai partager avec vous la feuille de route, en rapport avec le protocole d'accord signé avec l'Union européenne. Encore une fois, nous prôtons la transparence et la traçabilité dans le secteur minier, qui devraient être encouragées par les députés présents aujourd'hui mais aussi par les entreprises qui sont rassurées par cette traçabilité. Cette transparence permet d'accueillir un nombre croissant d'entreprises sur le territoire rwandais plutôt que dans la sous-région.

**M. Guillaume Bigot (RN).** En l'occurrence, les cent vingt tonnes de coltan évoquées passent bien du territoire congolais vers le Rwanda.

**M. François Nkulikiyimfura.** Je le réfute, d'autant plus que le Rwanda dispose de coltan sur son territoire. Comme je l'ai proposé à votre collègue, je vous invite à venir sur place.

**M. Guillaume Bigot (RN).** Pouvez-vous nous éclairer sur le protocole d'accord signé par votre gouvernement avec l'Union européenne et sur la feuille de route concernant ces chaînes de valeur ?

**M. François Nkulikiyimfura.** Cette feuille de route est précise et je pourrai la partager avec vous à la fin de cette session. Ce document se concentre sur la transparence et la traçabilité des minerais qui proviennent du Rwanda.

**M. Hervé Berville (EPR).** Depuis plus de quarante ans, la région des Grands Lacs est en proie à des conflits récurrents, dont les populations sont les premières victimes. Les ressources minières mais aussi les questions politiques sont au cœur des différents conflits entre les pays de la sous-région.

Quelle est la nature du lien entre le Rwanda et le M23, en termes financiers et de fourniture d'armes ? Combien de populations rwandophones vivent à l'Est du Congo ? Est-il possible de dénombrer le nombre de génocidaires Hutus qui se sont réfugiés dans cette région ?

Que comptez-vous faire au cours des prochains mois afin que la paix revienne dans la région et quelles mesures, notamment humanitaires, pouvez-vous prendre pour assurer que les exactions, les massacres et les atrocités cessent dans cette région ?

Enfin, monsieur le président, à quelques jours de la commémoration du génocide des Tutsis, je tiens à signaler une conversation que je viens d'entendre au sein de notre commission. Mme Clémentine Autain a indiqué à Mme Voynet : « *C'est fou que tous les peuples victimes de génocide passent d'agressés à agresseurs* », cette dernière lui répondant : « *Ils ont une position victimaire* ». Ces propos sont indécents. Je comprends pourquoi, pendant des décennies, la classe politique française a été incapable d'établir la vérité sur le rôle de la France dans le génocide des Tutsis.

**Mme Clémentine Autain (LFI-NFP).** Il faut distinguer les conversations privées et les prises de position politiques. Vous n'avez pas entendu les propos que nous avons échangés.

Ensuite, je n'ai pas de leçon à recevoir sur le Rwanda. En tant que parlementaire, ma première question écrite a précisément porté sur la lumière nécessaire que la France devait apporter quant à la responsabilité de notre État dans le génocide. Je vous demande donc de faire attention à vos propos et de cesser vos insinuations.

Monsieur le président, l'attitude de M. Berville constitue un véritable problème pour notre commission. Cela n'est pas la première fois qu'il agit de la sorte et il m'apparaît nécessaire de mettre un terme à cette agressivité. Le fait de parler quand j'ai la parole ou de rapporter des conversations qu'il n'a pas entendues ne constitue pas une manière d'agir.

Mes prises de position sur le génocide ne m'empêchent pas d'être lucide sur ce qui se passe aujourd'hui, ni sur les responsabilités du Rwanda. Quand on est juste, on l'est sur tous les principes et à tous niveaux, tout le temps !

**M. François Nkulikiyimfura.** Nous sommes pour notre part choqués et indignés d'entendre que nous adopterions une position victimaire alors que nous parlons du génocide des Tutsis.

**M. le président Bruno Fuchs.** Monsieur l'ambassadeur, personne n'a prononcé de tels propos au micro pour prendre position en ce sens.

**M. François Nkulikiyimfura.** Pour ma part, j'ai entendu ce qui a été dit et tenais à formuler ce commentaire, même si je m'en tiendrai là.

**M. le président Bruno Fuchs.** Pouvez-vous répondre à la question posée initialement par M. Berville ?

**M. François Nkulikiyimfura.** Comme je l'ai déjà précisé, le Rwanda n'a pas de lien avec le M23. Malheureusement, certains – et je ne place M. Berville dans cette catégorie – se contentent d'un narratif simpliste. Les personnes du M23 parlent le kinyarwanda mais ils sont Congolais et se revendiquent comme tels. Il ne viendrait à l'esprit de personne, ici, de dire à un Strasbourgeois qu'il est un Allemand sous prétexte qu'il parle allemand. Nous n'avons aucun lien financier ni d'appui en armements avec le M23.

Sur la question humanitaire, après la prise de Goma, nous avons reçu sur notre territoire les autorités officielles de la Monusco, plus de 300 mercenaires européens, de même que des militaires congolais des FARDC qui fuyaient les combats. Des populations congolaises ont été reçues au Rwanda et traitées de manière décente et digne sur notre territoire. Nous invitons toutes les populations qui se sentent en danger, comme celles qui y sont entrées, à venir au Rwanda s'il le faut.

**M. Aurélien Taché (LFI-NFP).** Le 7 avril prochain aura lieu la trente et unième commémoration du génocide contre les Tutsis au Rwanda. Un concert était prévu en France à cette date : le concert Solidarité Congo. Monsieur l'ambassadeur, vous avez demandé son report, à juste titre. Rien ne doit pouvoir entraver le devoir de mémoire sur le génocide et l'horreur que vous avez justement rappelée mais rien ne doit non plus pouvoir entraver le devoir de solidarité avec le peuple congolais, qui est victime d'une guerre d'agression menée dans l'Est de la République démocratique du Congo.

Après la défaite temporaire du M23 en 2013, onze pays de la région des Grands Lacs, dont le Rwanda, se sont accordés pour mettre un terme au conflit le plus meurtrier depuis la Seconde guerre mondiale et garantir la paix au Congo. Ce protocole d'Addis-Abeba imposait à ces États le respect de toutes les souverainetés et proscrivait toute forme d'ingérence interne dans les pays voisins.

Monsieur l'ambassadeur, vous indiquez que votre pays n'a aucun lien direct avec le M23 mais tous les documents de l'ONU et des instances internationales disent exactement le

contraire. Tout démontre qu'aujourd'hui votre pays est le principal financeur de ce mouvement et que votre armée est présente, malgré vos dénégations, sur le sol congolais. Vous nous dites qu'elle intervient pour assurer la sécurité de l'État rwandais et pour protéger la communauté tutsie qui serait encore persécutée. Si tel est le cas, il s'agit d'une situation totalement inacceptable, à laquelle il faut mettre un terme immédiatement. Quelle preuve pouvez-vous apporter de l'effectivité d'un seul acte attentatoire à la sécurité du Rwanda dans la période très récente, commis depuis le territoire congolais ?

Tout porte à croire, au contraire, que l'objectif premier M23 et de l'armée rwandaise consiste bien à capter les nombreux minerais de la région. Ces éléments sont parfaitement documentés, notamment par l'organisation non gouvernementale (ONG) Global Witness, qui estime par exemple que 90 % des volumes de cobalt exportés par le Rwanda sont introduits illégalement dans le pays depuis la République démocratique du Congo.

Aucune action de groupe terroriste n'est effectivement tolérable mais aucune action de groupe terroriste ne peut non plus justifier le massacre de populations civiles ou la volonté d'annexer un pays. Monsieur l'ambassadeur, votre gouvernement compte-t-il bien appliquer la résolution 2773 du Conseil de sécurité, qui demande le retrait immédiat des troupes rwandaises du territoire congolais et la cessation de tout appui au M23 ? La solution politique que vous avez à l'esprit garantira-t-elle bien l'intégrité territoriale de la République démocratique du Congo ?

**M. François Nkulikiyimfura.** Au risque de me répéter, nous réfutons les rapports des experts des Nations unies, qui ne sont pas venus sur le terrain mais sont restés à Kinshasa. Encore une fois, il n'y a pas de troupes rwandaises sur le sol congolais. En conséquence, la résolution que vous citez n'est pas applicable au Rwanda.

En revanche, nous sommes attachés au dialogue politique, dans le cadre des processus de Luanda et de Nairobi, qui ont été fusionnés lors du sommet des chefs d'État qui s'est déroulé le 8 février 2025 à Dar es Salam, prolongé par des réunions des chefs d'état-major des armées à Dar es Salam et des réunions des ministres des affaires étrangères à Harare. Mais à chaque fois, la RDC a annulé ou n'a pas respecté les conditions inscrites dans ces accords. À Doha, les deux chefs d'État se sont rencontrés et ont signé un accord commun qui demande un cessez-le-feu et un dialogue entre le M23 et les autorités congolaises.

Le lendemain de cette réunion, à l'occasion d'une interview dans *Le Figaro*, le président Tshisekedi a qualifié les cadres du M23 de « *pantins* » et il est revenu sur la résolution 2773. Ceci est conforme à la position congolaise : plus d'une dizaine d'accords signés à Bujumbura, à Nairobi, à Dar es Salam et à Luanda n'ont jamais été respectés par la partie congolaise.

Puisque vous parlez de volonté politique, il faudrait donc s'adresser à Kinshasa : si celle-ci existe réellement, la situation pourra se résoudre. Pour notre part, nous avons toujours précisé que nous souhaitons un dialogue politique et la paix dans notre région. Personne n'a intérêt à ce qu'un conflit s'éternise.

Enfin, entre 1997 et 2025, le territoire rwandais a subi plus de trente attaques, dont plus de vingt entre 2018 et 2025. À chaque fois, nous en avons informé les autorités compétentes, dont les Nations unies. La communauté internationale a pris note, vous avez tous pris note, mais rien n'a été entrepris.

**M. Alain David (SOC).** La France a soutenu la résolution 2773 du 21 février dernier, qui réaffirme l'attachement de la communauté internationale à l'intégrité territoriale de la RDC, sa condamnation des offensives du M23, soutenues par les forces rwandaises de défense, et sa réprobation absolue des violations du droit humanitaire et des atteintes aux droits de l'Homme.

Les soupçons d'un conflit instrumentalisé afin de piller les ressources naturelles des provinces du Nord-Kivu et du Sud-Kivu ont récemment conduit le Parlement européen à adopter une résolution demandant à l'Union européenne de suspendre l'accord sur les minerais rares signé en 2024 avec votre pays. On ne peut que regretter que les médiations de l'Angola et du Kenya n'aient pas permis d'apaiser la situation et espérer que celle du Qatar, engagée le 18 mars dernier à Doha, permettra de placer la région sur le chemin de la paix.

Pouvez-vous nous préciser les éléments de blocage qui ont fait échouer les médiations précédentes et nous présenter les demandes portées par la partie rwandaise dans le cadre de la démarche dite du processus fusionné de l'Organisation des États de l'Afrique de l'Est et de l'organisation des États de l'Afrique australe ?

**M. François Nkulikiyimfura.** Les éléments de blocage sont liés à l'absence de volonté politique de Kinshasa de mettre en œuvre les conditionnalités précises – cessez-le-feu, neutralisation des FDLR, dialogue direct avec le M23 – pourtant signées à chaque sommet. Depuis quelques semaines, nous avons entendu la ministre des affaires étrangères congolaise adopter un discours prônant le dialogue mais uniquement parce que le M23 conquiert plus de territoires.

Kinshasa se sent acculé et décide maintenant de penser au dialogue. Mais, pour nous, ce dialogue n'est pas suffisant : le Rwanda doit obtenir des garanties de sécurité ; il faut que les FDLR / FARDC soient neutralisées.

**M. Jean-Louis Roumégas (EcoS).** La situation aux Nord-Kivu et Sud-Kivu est extrêmement préoccupante. Selon les observateurs de l'ONU, l'offensive éclair du groupe M23 a été appuyée par 4 000 soldats rwandais. Cette offensive menée contre l'État congolais renforce le chaos qui règne dans la région depuis plus de trente ans. D'après les chiffres de l'ONU, en trois mois seulement, des centaines de milliers de Congolais ont dû fuir. Plus de 100 000 se sont réfugiés dans les pays voisins, des centaines d'exécutions sommaires ont eu lieu dans les villes tenues par le M23, tandis que les violences sexuelles ont augmenté.

La situation sécuritaire tendue et la fermeture de l'aéroport de Goma empêchent l'aide humanitaire de répondre aux besoins des populations. Derrière ces drames humains, nous voyons apparaître une motivation très claire pour le M23 : s'emparer des ressources minières. Le Rwanda a nié toute implication dans le commerce de ces minerais de sang mais les rapports de l'ONU attestent du contraire. Il apparaît qu'une route de contrebande achemine chaque mois plus de cent vingt tonnes de coltan de la mine de Rubaya, tombée aux mains du M23 depuis mai 2024, vers la frontière rwandaise.

Les chiffres sont parlants. Les exportations de minerais de votre pays ont doublé en deux ans, passant de 1 046 à 2 070 tonnes, tandis que les recettes du secteur minier ont augmenté de 42 %. Même si le Rwanda possède ses propres mines, comme celle de Dumac, et les fait visiter aux journalistes, les experts internationaux sont formels : les ressources minières du Rwanda ne suffisent pas à expliquer l'explosion des exportations qui, en vertu de l'accord d'association de l'UE avec le Rwanda, sont largement destinées à l'Europe.

Plus récemment, après l'adoption de sanctions par l'UE contre les responsables rwandais, votre pays a décidé de suspendre toute relation avec la Belgique, considérée comme la principale instigatrice de ces sanctions. L'aide belge aux ONG rwandaises et internationales est désormais interdite. Encore une fois, les civils subiront les conséquences de cette crise. En quoi la suspension de la coopération avec la Belgique – et notamment l'interdiction de son aide aux ONG – sert-elle réellement les intérêts du peuple rwandais, alors que cette aide bénéficie en grande partie aux populations les plus vulnérables ?

**M. François Nkulikiyimfura.** Le Rwanda a mis en place il y a sept ans une stratégie ambitieuse visant à accroître la valeur ajoutée des minerais et des autres matières premières présentes sur son territoire. Cette initiative s'inscrit dans notre vision à long terme de transformation économique du Rwanda. L'un des objectifs clés vise ainsi à positionner notre capitale comme un hub incontournable pour les échanges de matières premières et les services financiers. En intégrant des infrastructures modernes et en mettant en place un cadre réglementaire attractif, le Rwanda aspire à devenir une plateforme de référence pour la transformation et la commercialisation des ressources naturelles situées sur son territoire.

De surcroît, nous attirons un grand nombre d'investisseurs dans ce secteur. Dans le cadre de cette politique, une fonderie d'étain a été mise en service dès 2018, permettant de traiter et de purifier l'étain du Rwanda. En 2019, une raffinerie d'or, la première du continent africain, a été inaugurée, offrant la possibilité de transformer l'or brut en lingots de haute pureté. Plus récemment, en 2024, une raffinerie de tantale a commencé ses opérations, renforçant ainsi la capacité du Rwanda à traiter localement les minerais stratégiques utilisés notamment dans les technologies de pointe. Depuis des décennies, la Suisse et la Belgique ont su développer un écosystème performant sur l'or et le diamant, bien que ne possédant pas elles-mêmes ces ressources. Nous nous efforçons d'agir de la sorte mais à partir des ressources dont nous disposons dans notre sol, en transformant des minerais bruts en produits finis.

Ensuite, l'aéroport de Goma est impraticable. La tour de contrôle a été détruite par les forces armées congolaises et le FDLR, juste avant l'arrivée du M23. Il y a quelques jours, la force sud-africaine s'est entendue avec le M23 pour déminer la piste et le *taxiway*, afin de permettre à des appareils lourds d'atterrir sur la piste, dont des avions humanitaires.

Enfin, nous avons effectivement rompu nos relations avec la Belgique. Voici un pays qui connaît très bien notre histoire, avec lequel nous avons un passé commun, mais qui a décidé de pratiquer un lobbying dans toutes les capitales européennes, les institutions de Bretton Woods – Banque mondiale et FMI –, afin que des sanctions économiques soient prises à notre encontre. Ceci est pour nous inacceptable et nous assumons cette décision, y compris concernant les ONG. Nous n'avons pas besoin de ressources belges pour servir les populations rwandaises.

**M. le président Bruno Fuchs.** Nous avons compris votre position sur l'exploitation des minerais. Vous avez rappelé l'attractivité économique de votre pays et notamment les plateformes de transformation sur l'étain et l'or, qui seront étendues au tantale prochainement. Cependant, est-il possible d'imaginer que des opérateurs privés franchissent aujourd'hui la frontière à partir de mines situées dans l'Est du Congo et se rendent au Rwanda pour profiter de ces installations ?

**M. François Nkulikiyimfura.** Des opérateurs privés en provenance d’Afrique du Sud ou d’Afrique de l’Ouest viennent au Rwanda apporter leur or brut, afin qu’il soit transformé en lingots et revendu sur le marché de Dubaï. De la même manière, des opérateurs européens viennent au Rwanda effectuer des transactions pour ensuite réexporter ces matières premières valorisées vers l’Europe, de manière traçable.

**Mme Maud Petit (Dem).** Excellence, je vous remercie de nous accorder cette opportunité de dialogue même si j’ai le sentiment que, ce matin, nous sommes venus avec nos questions et que vous êtes venu avec vos réponses. Le conflit en République démocratique du Congo, particulièrement dans l’Est du pays, constitue une tragédie humaine et sécuritaire qui mérite toute notre attention. Les tensions persistantes, exacerbées par les activités du groupe rebelle M23 entraînent de graves répercussions sur la stabilité régionale et sur les populations civiles.

Le gouvernement congolais et les rebelles du M23 ont accepté de se rencontrer pour des négociations directes le 9 avril prochain à Doha, au Qatar. Il s’agira de la première rencontre directe depuis que le M23 a pris le contrôle de Goma et de Bukavu en début d’année. La situation demeure instable mais cette rencontre est porteuse d’espoir car les affrontements sporadiques, les déplacements massifs de populations et la crise humanitaire aggravée ont engendré des millions de victimes.

Six millions de morts, sept millions de déplacés internes, 375 000 enfants exposés au recrutement forcé : tel est le triste bilan que les conflits en République démocratique du Congo ont directement ou indirectement causé depuis 1998. Ces chiffres ne cessent d’augmenter. Depuis 2021, les affrontements ont repris avec violence, plus particulièrement dans le Nord-Kivu et le Sud-Kivu, deux régions frontalières du Rwanda. Les combats mettent aux prises les forces de l’armée congolaise au groupe rebelle M23, créé en 2012 par d’anciens membres des FARDC et majoritairement composé de combattants issus de la minorité ethnique tutsie. Les rebelles revendiquent la défense des droits de cette communauté dans une région marquée par des tensions ethniques.

Malgré les démentis de Kigali, il est clairement démontré que le M23 bénéficie du soutien du Rwanda. Des experts de l’ONU ont souligné la présence de milliers de militaires rwandais aux côtés du M23 dans les territoires du Nord-Kivu. Des photographies aériennes ont montré des mouvements des soldats du M23, équipés de matériels sophistiqués provenant probablement du Rwanda, tels que des véhicules blindés ou des systèmes de missiles anti-aériens. La France mais aussi l’Union européenne et les États-Unis ont dénoncé ce soutien de Kigali au M23, ont demandé le retrait des troupes rwandaises du territoire congolais, mais sans résultat à ce jour.

Votre excellence, je souhaite faire l’écho des inquiétudes et interrogations d’un représentant de l’importante communauté congolaise de ma circonscription, avec lequel j’échange régulièrement. Je me fais le relais de ses craintes pour que vous puissiez nous rassurer. Comment justifiez-vous la présence des troupes rwandaises sur le sol congolais ? Avez-vous clairement appelé le groupe rebelle M23 à cesser les exactions au Congo ? Pensez-vous que la rencontre prévue à Doha, le 9 avril prochain, sera réellement porteuse d’espoir ? Permettra-t-elle d’aboutir à une paix durable entre vos deux États ?

Enfin, le français n’est plus la langue officielle du Rwanda, l’anglais ayant été privilégié. J’aimerais connaître votre positionnement sur le retour du Rwanda au sein de la Francophonie à travers l’Organisation internationale de la Francophonie (OIF).

**M. François Nkulikiyimfura.** La grande majorité de nos concitoyens parlent français. Notre pays dispose de quatre langues officielles : le kinyarwanda, le français, l'anglais et le swahili.

**Mme Maud Petit (Dem).** Votre président a refusé de conserver le français comme langue officielle de votre pays.

**M. François Nkulikiyimfura.** Vous vous trompez madame la députée.

**Mme Maud Petit (Dem).** Je suis heureuse de l'entendre.

**M. François Nkulikiyimfura.** Je rappelle également que la secrétaire générale de la Francophonie, Mme Louise Mushikiwabo, est rwandaise et parle très bien la belle langue de Molière. Je précise que nous n'avons jamais quitté la Francophonie : nous sommes membres de cette belle institution qui prône le pluralisme linguistique.

Ensuite, nous ne prônons que la paix et nous espérons que cette rencontre à Doha, le 9 avril, permettra d'aboutir à des résultats tangibles. Comme je l'ai déjà indiqué, la dernière rencontre à Doha, le 18 mars dernier, a malheureusement été suivie le lendemain par une interview du président Tshisekedi dans *Le Figaro*, dans laquelle il a tenu un discours totalement opposé aux discussions qui avaient eu lieu la veille. Avant-hier, ce même président, devant tout un peuple, a encore prononcé des propos incendiaires vis-à-vis du Rwanda, et même des propos négationnistes quant au génocide des Tutsis. J'ose espérer que la prochaine rencontre à Doha aura bien lieu et produira des résultats positifs. Nous ne demandons que la paix, nous souhaitons qu'un dialogue politique intervienne entre le M23 et le gouvernement de M. Tshisekedi.

Une fois encore, j'insiste sur la nécessité d'une garantie sécuritaire pour le Rwanda, laquelle suppose une neutralisation des FDLR.

Enfin, je l'ai déjà indiqué ; il n'y a pas de troupes rwandaises sur le territoire congolais. En revanche, je peux vous vous montrer des images attestant de la présence de troupes d'autres pays. Encore une fois, nous réfutons les propos et les allégations tenues par les experts des Nations unies.

**M. le président Bruno Fuchs.** Les orateurs des groupes politiques s'étant prononcés, les collègues qui désirent s'exprimer ou vous interroger à titre individuel vont à présent le faire.

**Mme Nadège Abomangoli (LFI-NFP).** L'Est de la République démocratique du Congo, région frontalière avec le Rwanda, est encore meurtri par les stigmates du génocide des Tutsis par les Hutus, dont nous commémorerons bientôt le funeste trente et unième anniversaire. Nous condamnons tout discours xénophobe et toute menace à l'égard du peuple rwandais mais la sous-région ne doit pas replonger dans l'horreur.

Les hommes et les femmes de l'Est de la RDC souffrent : sept millions de déplacés, des crimes de guerre, des viols, des pillages de ressources. La présence de milices adossées à divers États voisins crée le chaos. Il faut mettre fin à la spirale de violence, aux discours de haine, à la loi du talion, à la catastrophe humanitaire. Monsieur l'ambassadeur, en dépit de vos dénégations, la présence de troupes rwandaises en RDC et le soutien du Rwanda à l'une des milices les plus violentes, le M23, est pointée par l'ONU.

Comme nous le répétons à chaque fois, notre boussole est le droit international, la diplomatie au service des peuples et de la paix. Mais pour faire la paix, il faut être deux, voire trois dans le cas présent. Les tentatives de médiation entre la RDC, le M23 et le Rwanda ont été infructueuses jusqu'au 18 mars, qui a vu l'émir du Qatar réunir les présidents Kagame et Tshisekedi. Cette rencontre a laissé entrevoir la perspective d'un cessez-le-feu. Il faut faire des pas pour lever les doutes et montrer votre volonté de mettre fin aux violences.

Aussi, puisque vous indiquez que la question des minerais qui aggravent les violences n'est pas au cœur de la crise au Congo, le Rwanda est-il prêt à accepter la mise en place d'un mécanisme, africain ou international, sur la certification et la traçabilité des minerais de la région des Grands Lacs ?

**M. François Nkulikiyimfura.** J'observe que le secteur minier passionne non seulement les députés mais aussi un grand nombre d'opérateurs économiques, qui y génèrent des millions, voire des milliards d'euros : surtout des compagnies étrangères occidentales, notamment européennes, qui exploitent le cobalt, le cuivre dans les régions du Katanga et du Lualaba.

À la demande de l'Union européenne, nous avons signé un accord de traçabilité et de transparence dans le secteur des mines avec l'UE. Nous invitons bien volontiers d'autres pays africains à signer des accords similaires. Pourquoi serions-nous transparents avec l'Europe mais pas avec notre continent africain ? Nous sommes prêts à en faire de même, par exemple avec l'Union africaine ou d'autres institutions intervenant dans le secteur minier.

**Mme Pascale Got (SOC).** Les crimes de guerre et les violations des droits humains sont très sévères dans la région. La question des violences faites aux femmes représente une immense préoccupation. Médecins sans frontières a d'ailleurs lancé un cri d'alarme en indiquant que le nombre de femmes soignées après avoir été victimes de violences sexuelles est sans précédent. Quelle mesure votre pays met-il en œuvre pour accompagner les victimes qui trouvent refuge sur votre territoire ? Quelles actions envisagez-vous au niveau régional pour garantir une protection et une prise en charge efficaces ?

**M. François Nkulikiyimfura.** Comme je l'ai indiqué dans mon propos liminaire, nous nous sommes engagés dans le cadre des processus de Luanda et de Nairobi, qui ont été fusionnés depuis le 8 février 2025. Ils poursuivent des objectifs précis : l'arrêt des hostilités, l'établissement d'un cessez-le-feu, la neutralisation des FDLR et l'instauration d'un dialogue entre le M23 et les autorités congolaises.

Nous nous sommes toujours engagés afin que ce processus fusionné soit respecté. Nous nous sommes rendus à toutes les réunions, nous avons signé tous les accords, nous avons approuvé le concept d'opérations (CONOPs) établi par des experts, qui devait mettre en œuvre tous les éléments possibles pour parvenir à la paix.

Notre président de la République s'est rendu à Doha ; nos chefs d'état-major des différentes armées se sont rendus à Dar es Salam ; notre ministre des affaires étrangères s'est rendu à Harare dans un objectif précis : s'assurer d'un dialogue politique et de la mise en œuvre de ces accords. Bien entendu, nos interlocuteurs manquent malheureusement de volonté politique, ce qui contribue à ralentir cette mise en œuvre.

**Mme Christine Engrand (NI).** Monsieur l'ambassadeur, nous ne pouvons pas rester de marbre face à ce qui se passe dans la région des Grands Lacs. La situation dans l'Est de la République démocratique du Congo reste très critique et le rôle du Rwanda dans cette crise soulève de nombreuses interrogations : d'un côté, les institutions congolaises sont d'une extrême faiblesse, créant un terreau favorable à l'instabilité ; de l'autre, le Rwanda est accusé de soutenir militairement le M23, un groupe rebelle congolais, depuis 2021, selon un schéma déjà observé en 2012 et 2013 – à l'époque, une pression internationale concertée avait conduit au retrait du M23, ce qui n'est plus le cas désormais.

Vous avez parlé de volonté politique pour faire cesser cette guerre qui dure depuis trente ans. Pouvons-nous espérer que le rendez-vous de Doha du 9 avril fournisse enfin un accord de paix durable et réel ?

**M. François Nkulikiyimfura.** J'ai déjà évoqué l'historique concernant les différents accords et rencontres lorsque j'ai répondu à la question précédente. À chaque fois, des changements de dernière minute sont intervenus en raison d'un manque de volonté politique. Nous espérons que la rencontre prévue le 9 avril entre le M23 et les autorités congolaises, à Doha, porte ses fruits.

Comme vous tous et comme je l'ai indiqué en conclusion de mes propos liminaires, nous ne souhaitons que la paix. Nous espérons qu'une telle paix interviendra entre le M23 et les autorités congolaises. En effet, quand un pays grand comme un continent – grand comme quatre fois la France – est déstabilisé, nous le sommes tous. Or nous n'avons aucun intérêt à ce que cette région demeure déstabilisée.

Les statistiques montrent que les échanges transfrontaliers entre Goma et Rubavu sont extrêmement intenses. Nous avons tous intérêt à ce que cette paix s'établisse et nous espérons que les discussions entre le M23 et les autorités de Kinshasa aboutiront.

**Mme Amélia Lakrafi (EPR).** Monsieur l'ambassadeur, vous avez affirmé que le M23 est une armée congolaise défendant des Congolais réfugiés, notamment dans votre pays et au Burundi. Pourtant, plusieurs rapports documentent un soutien logistique et militaire du Rwanda à ce mouvement. Vous avez contesté la fiabilité de ces rapports. Dans ce contexte, comment concilier, voire réconcilier votre position officielle avec les faits documentés sur le terrain ? Quelles garanties le Rwanda peut-il offrir pour démontrer qu'il ne poursuit aucun agenda d'ingérence en RDC ?

Au-delà de ce face-à-face tendu, comment le monde francophone pourrait-il jouer un rôle utile pour apaiser les tensions, protéger les populations civiles et favoriser un dialogue de confiance ? Kigali serait-il prêt à accueillir une initiative de médiation des institutions francophones ?

**M. François Nkulikiyimfura.** Au risque de me répéter, nous réfutons les rapports produits par les experts des Nations unies : nous n'avons pas de troupes sur le territoire congolais. Nous avons toujours demandé une garantie de sécurité à notre frontière. Celle-ci suppose la neutralisation des FDLR, qui ont commis un génocide et qui sont aujourd'hui coalisées avec les FARDC. Il ne faut pas non plus oublier les deux cents autres groupes rebelles présents dans cette région, ni les forces ADF – *Allied Democratic Forces* –, un groupe armé islamiste qui commet des massacres innombrables dans le Nord-Kivu, en Ituri.

Ainsi, certains rapports des Nations unies ou des médias reviennent sur les exactions du M23 mais omettent de relever les exactions commises par les FDLR / FARDC, les milices Wazalendo, les forces burundaises et les mercenaires européens. Nous souhaitons surtout une garantie de sécurité à notre frontière, qui suppose la neutralisation des FDLR.

**M. Hervé Berville (EPR).** À l'heure des réseaux sociaux, des portables qui peuvent être utilisés partout et à chaque instant et des images satellites, comment certains – notamment ici à l'Assemblée nationale – peuvent-ils considérer que l'armée rwandaise est présente dans cette région ? Si tel était le cas, nous aurions vu au moins une vidéo prise par un *smartphone* montrant une colonne de l'armée rwandaise. Comment expliquez-vous la persistance de ce narratif selon lequel l'armée rwandaise continue d'être la principale responsable de la situation, alors que cela n'est pas le cas, compte tenu de l'absence d'images l'attestant ?

**M. François Nkulikiyimfura.** Un mensonge répété ne devient pas pour autant une vérité. Comme vous le dites si bien, monsieur le député, si des forces rwandaises étaient présentes sur le territoire congolais, des images auraient été filmées, des vidéos auraient été diffusées. Nous ne sommes pas présents sur le sol congolais.

En revanche, nous sommes extrêmement heurtés par des images circulant sur les réseaux sociaux où certains congolais attachent un pneu autour du cou de leurs frères congolais, puis y mettent le feu, pour finir par les manger, simplement parce que ces derniers ont le tort d'avoir un faciès rwandais. Ces images sont inimaginables, devraient être bannies, mais elles existent malheureusement.

**Mme Maud Petit (Dem).** Quelles sont les relations aujourd'hui entre les différentes ethnies du Rwanda, sur le sol de votre pays ?

**M. François Nkulikiyimfura.** Je pensais que cette audition avait pour objet de parler de l'Est du Congo mais je vais néanmoins répondre à votre question sur le Rwanda. Rappelez-vous : en 1994, un génocide a frappé un million de personnes, simplement parce qu'elles étaient nées tutsies. Heureusement, le pays a su se relever et le Rwanda n'a jamais été aussi stable qu'aujourd'hui.

Depuis son indépendance, le Rwanda n'a connu la paix que pendant ces trente dernières années. On ne parle plus d'« ethnies » tutsies ou hutues. Nous sommes tous des Rwandais. Nous avons prôné cette politique, qui porte ses fruits. Désormais, le Rwanda est réconcilié, le Rwanda est un pays uni et le Rwanda est un pays qui avance.

**Mme Stella Dupont (NI).** Après avoir assisté à deux auditions ce matin sur ce sujet, je demeure dans l'attente de pistes qui permettraient de résoudre la situation terrible que connaissent ces territoires. Vous avez répété à de nombreuses reprises qu'aucune troupe rwandaise n'était présente en RDC, en dépit de l'existence de rapports indiquant le contraire. J'entends votre affirmation. Votre pays apporte-t-il d'une quelconque manière un soutien aux troupes, qui ne sont pas rwandaises, présentes sur le sol congolais ?

**M. François Nkulikiyimfura.** À quelles troupes faites-vous allusion ?

**Mme Stella Dupont (NI).** Je parle des troupes du M23.

**M. François Nkulikiyimfura.** Cette question est celle qui aura été posée le plus fréquemment au cours de cette audition. Je comprends qu'elle vous préoccupe beaucoup mais, au risque de me répéter, nous n'avons pas de lien avec le M23, ni ne l'appuyons.

Comme il l'indique publiquement, notamment sur sa chaîne YouTube, le M23 s'est fréquemment vanté, à chaque fois qu'il progressait, de prendre des armes et des équipements des FDLR / FARDC qui battaient en retraite, c'est-à-dire à des troupes en déroute. Si vous souhaitez obtenir des précisions concernant le M23, je vous invite à essayer de contacter leurs représentants pour leur demander d'où proviennent leurs armes et leurs équipements militaires. Mais le Rwanda ne soutient pas militairement cette force qui se trouve en République démocratique du Congo.

**M. le président Bruno Fuchs.** Je vous remercie, ainsi que l'ensemble des collaborateurs présents avec vous aujourd'hui. Nous espérons que la situation militaire s'améliorera et que la diplomatie internationale fera son œuvre le plus rapidement possible pour mettre un terme à cette situation absolument insoutenable.

**M. François Nkulikiyimfura.** Je vous remercie à mon tour pour votre invitation et pour l'opportunité qui m'a été offerte de présenter le point de vue du Rwanda sur ce conflit qui ravage notre région. Je vous remercie sincèrement pour la pertinence de vos questions et pour votre écoute attentive.

Je souhaite plus particulièrement conclure cette audition en insistant sur trois éléments. Tout d'abord, la menace existentielle qui pèse sur le Rwanda est réelle, documentée et persistante. Ensuite, le conflit en cours à l'Est de la RDC est avant tout un conflit interne à la RDC, dont les causes profondes doivent être traitées. Enfin, la seule solution durable à l'Est de la RDC doit passer par la voie politique et diplomatique, de manière lucide, impartiale et constructive, en étant exempte de sanctions que nous considérons comme injustes. Cela ouvrira une véritable voie vers la paix. Le Rwanda est prêt à prendre sa part. Il le fera avec fermeté mais, également, dans un esprit de responsabilité.

*La séance est levée à 12 h 50.*

\*\*\*

### **Membres présents ou excusés**

*Présents.* - Mme Nadège Abomangoli, Mme Clémentine Autain, M. Hervé Berville, M. Guillaume Bigot, M. Jérôme Buisson, Mme Sophia Chikirou, M. Alain David, Mme Stella Dupont, Mme Christine Engrand, M. Nicolas Forissier, M. Bruno Fuchs, Mme Pascale Got, M. Stéphane Hablot, Mme Brigitte Klinkert, Mme Amélia Lakrafi, M. Arnaud Le Gall, M. Jean-Paul Lecoq, Mme Alexandra Masson, M. Laurent Mazaury, Mme Maud Petit, M. Kévin Pfeffer, M. Pierre Pribetich, M. Stéphane Rambaud, M. Jean-Louis Roumégas, M. Aurélien Taché, Mme Liliana Tanguy, M. Vincent Trébuchet, Mme Dominique Voynet

*Excusés.* - M. Gabriel Attal, M. Pierre-Yves Cadalen, Mme Eléonore Caroit, Mme Christelle D'Intorni, M. Olivier Faure, M. Marc Fesneau, M. Perceval Gaillard, M. Michel Guiniot, Mme Marine Le Pen, Mme Mathilde Panot, M. Davy Rimane, Mme Marie-Ange Rousselot, Mme Sabrina Sebaihi, Mme Michèle Tabarot, M. Laurent Wauquiez, Mme Estelle Youssouffa

*Assistait également à la réunion.* - M. Thomas Portes